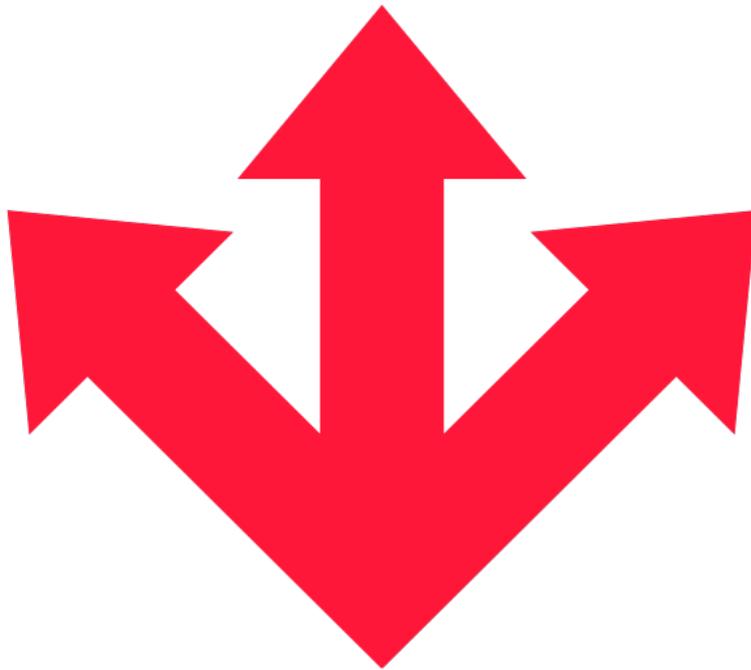


DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

ANNÉE 2017



INFORMER SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE VITRÉ COMMUNAUTÉ
PRÉSENTER LES ENGAGEMENT PLURIANNUELS
DISCUTER DES ORIENTATIONS ET PRIORITÉS À INSCRIRE AU BUDGET PRINCIPAL

SOMMAIRE

BILAN 2016 ET PERSPECTIVES DU MANDAT

RÉPARTITION PAR POLITIQUE ET DONNÉES BUDGÉTAIRES 2016...P.5

REVERSEMENTS AUX COMMUNES...P.6

ECONOMIE ET EMPLOI...P.7

SPORTS ET SANTÉ...P.8

CADRE DE VIE...P.9

LOGEMENT...P.10

PROMOTION DU TERRITOIRE, CULTURE ET TOURISME...P.11

TRANSPORTS...P.12

JEUNESSE...P.13

CONTEXTE FINANCIER ET ORIENTATIONS 2017 - 2020

UNE CONJONCTURE NATIONALE EN MUTATION...P.15

LA SITUATION FINANCIÈRE DE VITRÉ COMMUNAUTÉ : REFLET D'UNE DYNAMIQUE LOCALE...P.16

CONCLUSION ...P. 24

La préparation budgétaire 2017 s'opère dans un contexte général marqué par la rupture (Brexit, élection américaine en 2016...) et en mutation. En effet, la Loi NOTRe va générer d'importants transferts entre 2017 et 2020 (développement économique, GEMAPI, eau/assainissement). Le paysage territorial en sera très largement bouleversé. C'est donc dans ce grand degré d'incertitude qu'il convient d'aborder le débat d'orientations budgétaires (DOB).

Néanmoins, nous pouvons nous appuyer sur une situation financière saine confirmée et saluée par le rapport de la Chambre Régionale des Comptes. La dynamique locale repose sur des bases solides :

- tissu économique dynamique et diversifié ;
- solvabilité intacte de l'agglomération ;
- pression fiscale faible ;
- programme d'investissement ambitieux sans endettement préjudiciable pour l'avenir.

Cela permet d'aborder la préparation budgétaire avec un optimisme réel et une volonté de répondre aux attentes de nos concitoyens.

Les orientations budgétaires ont été conçues et envisagées sous le double label de la continuité et de l'innovation. Il s'agit d'envoyer un signal clair au territoire.

Continuité...

Encore et toujours, il faut assurer la solidarité et soutenir l'investissement des communes membres :

- veiller à l'équilibre urbain/rural en assurant l'attractivité des communes rurales,
- poursuivre la politique des fonds de concours,
- améliorer le service à la population à travers les équipements structurants.

Innovation...

Afin de sauvegarder les avantages comparatifs, il faut préparer l'avenir et créer les conditions du développement ultérieur du territoire :

- développer le schéma numérique,
- élever le niveau de formation professionnelle et développer les politiques Fablab et coworking,
- élargir notre projet de développement économique suite au transfert des zones communales,
- faire participer les élus et la population à la définition de notre projet.

En conclusion, il est essentiel de rappeler que le DOB 2017 confirme comme axe majeur le maintien de la capacité d'autofinancement. Cet objectif peut être atteint par la maîtrise des dépenses courantes et une meilleure évaluation du coût des services. Le schéma de mutualisation sera aussi un outil d'optimisation. Grâce à une meilleure allocation des ressources en ingénierie, il doit permettre aux communes de mieux répondre à leurs besoins (assistant à maîtrise d'ouvrage technique de voirie, conseils juridiques).

BILAN 2016



PERSPECTIVES 2017

RÉPARTITION PAR POLITIQUE

MONTANTS PRÉVISIONNELS 2016

Les 3 orientations prioritaires de Vitré Communauté

01.

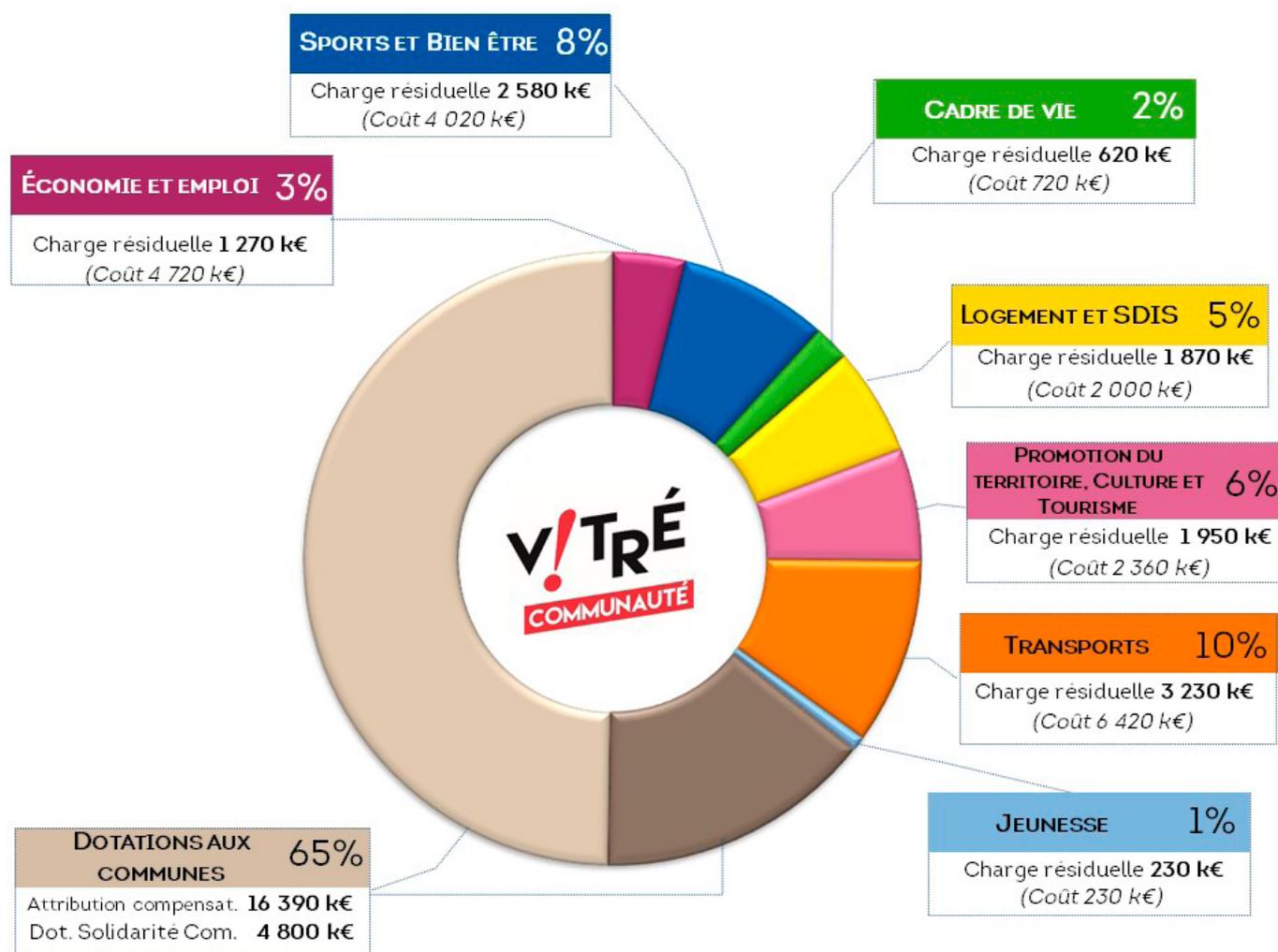
Respecter le **principe de subsidiarité** en accompagnant ses communes membres par l'attribution de dotations budgétaires conséquentes.

02.

Mettre la **politique économique et de l'emploi au cœur de sa stratégie.**

03.

Maintenir l'attractivité du territoire en développant des services apportés à la population afin d'assurer une réelle égalité des chances sur l'ensemble du territoire.



RÉPARTITION PAR POLITIQUE

REVERSEMENTS AUX COMMUNES

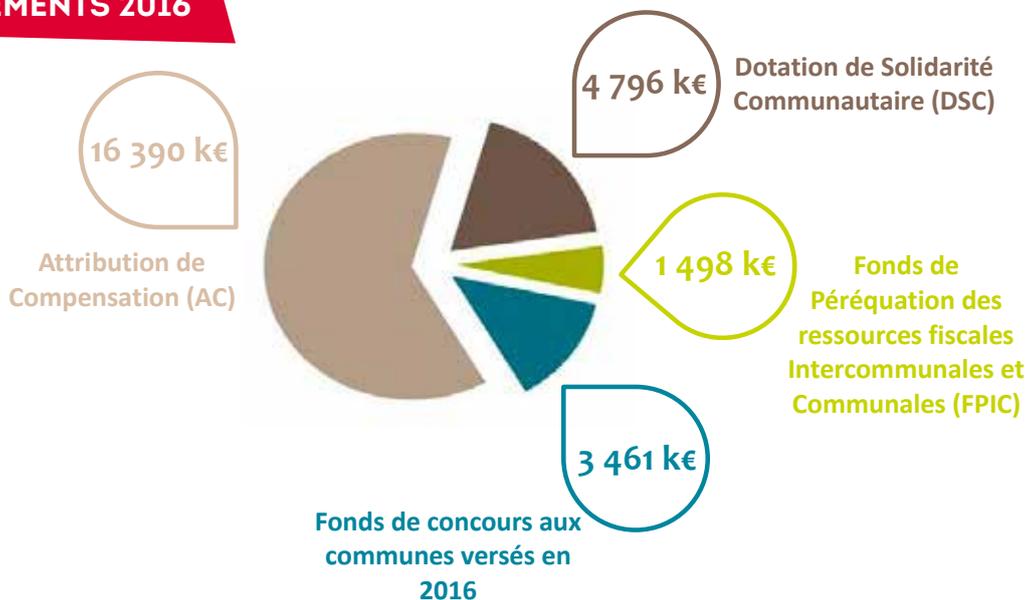


65 %

DOTATIONS AUX COMMUNES

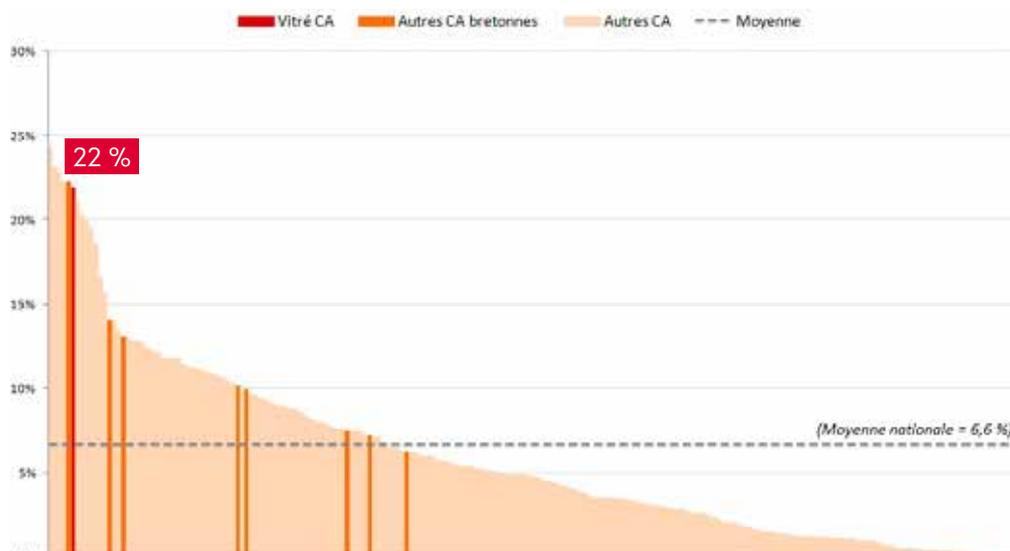
CHARGE RÉSIDUELLE : 21 190 K€

REVERSEMENTS 2016



Le poids des reversements choisis (DSC+Fonds de concours) par rapport aux recettes de fonctionnement mesure le niveau de reversement d'une communauté à ses communes membres.

Vitré Communauté a été fondé, d'abord sur un projet de territoire, mais aussi sur un pacte financier visant à assurer la solidarité au sein du territoire et à soutenir l'investissement de ses communes membres.





RÉPARTITION PAR POLITIQUE ÉCONOMIE ET EMPLOI

3 %

COÛT : 4 720 K€

CHARGE RÉSIDUELLE : 1 270 K€

BILAN 2016

- Accompagnement administratif des projets économiques : **+ 350 emplois**
- Aménagement des parcs d'activités sur Bréal-sous-Vitré, Saint Germain-du-Pinel, Etreilles Nord Est et Châteaubourg
- Aménagement et ouverture du Fablab Innovation Vitré Entreprises : association de 18 entreprises ; 120 000 € d'investissement pour Vitré Communauté.
- Taux de chômage : 5,4 %
- Diminution du nombre de bénéficiaires du RSA : 572 soit -7% par rapport à 2015.

OBJECTIFS DU MANDAT

- **Anticiper** les besoins des entreprises en coopérant activement
- **Accueillir** de nouvelles activités en favorisant la diversification de l'économie du territoire
- **Accompagner et faciliter** les projets des entreprises
- **Contribuer** à l'élévation et à l'adaptation du niveau de formation professionnelle aux besoins des entreprises et des salariés
- **Mettre en œuvre** une politique de promotion du territoire renforçant son attractivité et son identité
- **Accompagner** les personnes en difficulté en favorisant leur retour vers l'emploi. Permettre aux personnes en recherche d'emploi de bénéficier d'un service d'information, de documentation, de consultation.
- **Participer** au réseau des acteurs du territoire (Point Accueil Emploi)

3 ACTIONS PRIORITAIRES EN 2017

- Mise en œuvre de la loi NOTRe : transfert des zones d'activités communales
- Construction d'un atelier relais communautaire
- Aménagement des zones d'activités (extension de la zone de la Gaultière) et études de requalification (Torcé, Bréal sous Vitré...)



RÉPARTITION PAR POLITIQUE

SPORTS, BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

COÛT : 4 020 K€

8 %

CHARGE RÉSIDUELLE : 2 580 K€

BILAN 2016

- Intervention dans 40 clubs de football, basket et volley (12 éducateurs)
- 1795 enfants accueillis lors des actions de vacances scolaires et d'été
- 6 emplois sportifs soutenus (65 888 €)
- Elaboration du programme sport santé
- 323 000 entrées dans les 3 piscines du territoire, dont 88 000 scolaires.
- 8 000 personnes accueillies sur des activités nautiques à la base de loisirs

OBJECTIFS DU MANDAT

- **Développer** le dynamisme sportif du territoire et de son rayonnement extérieur à travers l'organisation de manifestations sportives locales (UTPV, Tournoi de Noël, opens) et de manifestations sportives d'envergure nationale,
- **Développer** des pratiques sportives, touristiques, de bien-être et de loisirs.
- **Soutenir** les clubs en formant des cadres techniques bénévoles au sein des clubs et lors des stages spécifiques,
- **Soutenir** la pérennisation des emplois et des projets sportifs, associatifs selon les dispositifs définis,

5 ACTIONS PRIORITAIRES EN 2017

- Accueil des Championnats de France de Canoë-kayak
- Ajustement des organisations et fonctionnement des piscines communautaires aux résultats de l'audit sur leur fonctionnement, en adéquation avec la politique sportive et éducative de Vitré Communauté
- Définition d'une politique tarifaire pour clarifier le niveau de la prise en charge de l'assujettissement à la TVA des piscines communautaires
- Étude d'un projet d'aménagement de la base de loisirs permettant l'accueil des centres de loisirs, séminaires d'entreprises ou touristes
- Mise en oeuvre de la politique santé : la feuille de route est élaborée au niveau du Pays de Vitré

SUGGESTIONS



RÉPARTITION PAR POLITIQUE

CADRE DE VIE

2 %

COÛT : 720 K€

CHARGE RÉSIDUELLE : 620 K€

BILAN 2016

- Lauréat du prix : « Territoire à Energie positive pour la croissance verte »
- 17 projets accompagnés par le Conseiller en énergie partagé

OBJECTIFS DU MANDAT

- **Couvrir** le territoire en très haut débit
- **Favoriser** l'appropriation du numérique et l'innovation sur le territoire,
- **Accompagner** les collectivités dans les usages numériques
- **Conforter** l'activité agricole et préserver l'environnement,
- **S'engager** dans la transition énergétique du territoire : énergies renouvelables et économies d'énergie dans les bâtiments publics,
- **Mener** une politique en faveur de la mobilité durable sur le territoire,

6 ACTIONS PRIORITAIRES EN 2017

- Étude et prise de participation au projet éolien de Châtillon-en-Vendelais, Princé, Montautour
- Révision Plan-Climat Air Energie Territorial
- Études de faisabilité réseau chaleur bois dans les communes
- Convention de partenariat avec l'association Bleu Blanc Coeur
- Projet «Bretagne Très Haut Débit» : déploiement de la fibre jusqu'à l'abonné / subvention aux installations d'antennes satellites / Création d'un réseau communautaire privé de fibre optique en fonction des opportunités
- Mois du multimédia accompagné d'un événement sur les usages numériques

SUGGESTIONS



RÉPARTITION PAR POLITIQUE LOGEMENT

COÛT : 2 000 K€

5 %

CHARGE RÉSIDUELLE : 1 870 K€

BILAN 2016

- Adoption du Programme Local de l'Habitat 2016-2022
- Soutien à la réhabilitation du parc privé : 114 logements

- Soutien à l'accession/investissement du parc privé en centre-bourg : 21 logements
- Soutien à la réhabilitation du parc public en centre bourg : 44 logements
- Soutien au dernier commerce : 4 opérations

OBJECTIFS DU MANDAT

- **Améliorer** énergétiquement le parc existant et réinvestir le parc vacant
- **Favoriser** l'équilibre territorial et organiser le développement de la production neuve
- **Assurer** la solidarité territoriale, l'accueil des nouveaux arrivants et compléter l'offre à destination de tous les publics

- **Poursuivre** l'accompagnement et l'animation de la politique locale de l'habitat
- **Poursuivre** la politique de maintien du dernier commerce

6 ACTIONS PRIORITAIRES EN 2017

- Soutien à l'accession, à l'investissement et aux travaux dans le parc privé ancien
- Soutien aux études de renouvellement urbain et de revitalisation des centres bourgs
- Aide aux ménages en faveur des économies d'énergie
- Poursuite du programme « Habiter Mieux »
- Conventionnement avec l'ANAH très social
- Subvention en faveur de la réhabilitation du parc locatif social

SUGGESTIONS

RÉPARTITION PAR POLITIQUE

PROMOTION DU TERRITOIRE, CULTURE ET TOURISME

6 %

COÛT : 2 360 K€

CHARGE RÉSIDUELLE : 1 950 K€

BILAN 2016

- Elaboration d'une charte graphique pour Vitré Communauté et l'Effet Vitré
- Constitution d'un réseau d'ambassadeurs pour la promotion active du territoire
- L'école d'arts plastiques, c'est 4 professeurs et 305 élèves dans 9 communes
- Le conservatoire compte 43 enseignants, 907 élèves et 70 événements à l'année
- Prise de la compétence et définition de la stratégie touristique de Vitré Communauté
- Maison Accueil Bretagne : 50 000 visiteurs (ouverture en février)
- 5 résidences d'artistes au centre culturel Jacques Duhamel
- 8 596 jeunes ont assisté aux spectacles scolaires
- Pass'culture pour 600 lycéens

OBJECTIFS DU MANDAT

- **Renforcer** l'attractivité du territoire et son identité
- **Poursuivre** l'action de démocratisation de la musique avec un dispositif de Classes à Horaires Aménagés Musicales à l'école Jean Guéhenno de Vitré
- **Poursuivre** les missions statutaires du Conservatoire : sensibilisation musicale, enseignement spécialisé, soutien à la pratique amateur.
- **Mettre en place** une stratégie touristique afin d'assurer la promotion du territoire et de développer l'économie touristique

5 ACTIONS PRIORITAIRES EN 2017

- Déploiement de la marque et refonte des outils de communication de Vitré Communauté
- Campagne d'attractivité mutualisée avec Valence et Vendôme
- Campagne de prospection pour les ateliers relais
- Promotion des équipements structurants et des initiatives du territoire
- Réalisation de parcours à l'échelle de la Destination Rennes et les Portes de Bretagne
- Réflexion sur la mise en réseau des bibliothèques

SUGGESTIONS



RÉPARTITION PAR POLITIQUE

TRANSPORTS, MOBILITÉ

ACCÈS À L'EMPLOI

COÛT : 6 420 K€

10 %

CHARGE RÉSIDUELLE : 3 230 K€

BILAN 2016

- Scolaires : 4 900 jeunes transportés sur 90 circuits
- Un diagnostic réalisé sur le transport en zone rurale et les aires de covoiturage

OBJECTIFS DU MANDAT

- **Faciliter** la mobilité des habitants en favorisant l'usage des transports en commun (Bus, covoiturage...)
- **Favoriser** l'égalité des chances et l'accessibilité de l'offre de transport communautaire

5 ACTIONS PRIORITAIRES EN 2017

- Développer un logiciel de mise en relation pour promouvoir la pratique du covoiturage et renforcer la signalétique des aires de covoiturage
- Mise en place de lignes à déclenchement à partir des aires de covoiturage ou points de regroupement
- Définir une politique d'implantation des arrêts de transports scolaires sur l'ensemble du territoire
- Création d'un nouveau plan de transport pour septembre 2017 pour les 3 réseaux
- Acquisition d'un parc à vélo à assistance électrique

SUGGESTIONS



RÉPARTITION PAR POLITIQUE JEUNESSE

1 %

COÛT : 230 K€

CHARGE RÉSIDUELLE : 230 K€

BILAN 2016

- Forum jobs d'été 380 passages
- Forum partir à l'étranger 158
- 7000 passages sur les différentes structures
- + de 2300 visiteurs sur le site des jobs d'été
- + de 1600 blogueurs qui suivent le blog d'Argentré, 2500 pour Vitré, 1200 pour Chateaubourg et 900 pour la Guerche
- 20 jeunes aidés pour le passage de leur BAFA
- 30 jeunes aidés financièrement pour leur projet à l'étranger (bourse BIJ)
- 10 jeunes qui sont également aidés financièrement sur des projets locaux (bourse agir jeunes)
- 15 jeunes accompagnés sur des missions service civique

OBJECTIFS DU MANDAT

- **Encourager** l'esprit d'entreprendre, les initiatives et l'engagement des jeunes
- **Développer** une politique d'information jeunesse sur le territoire
- **Accompagner** les jeunes par l'information à devenir des citoyens actifs, responsables, autonomes.
- **Soutenir** les initiatives des jeunes et de les faire participer à la vie locale

5 ACTIONS PRIORITAIRES EN 2017

- 1^{er} salon jeunesse de Vitré Communauté et forum « Partir à l'étranger »
- Interventions thématiques dans les établissements scolaires et les organismes d'insertion et de formation
- Organisation d'ateliers d'information sur l'alternance, les stages, les chantiers de jeunes, le logement
- Création d'un livret jeunesse sur les activités d'été et accompagner les projets des jeunes (projets de solidarité, de voyage, Coopérative Jeunesse de services...)
- Proposition de chantiers de jeunes bénévoles

SUGGESTIONS



CONTEXTE FINANCIER



ORIENTATIONS

2017-2020

UNE CONJONCTURE NATIONALE EN MUTATION

QU'ATTENDRE POUR 2017 ? PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Les banques centrales ont, unanimement, souligné **le haut degré d'incertitude auquel l'économie mondiale est soumise**.

En France, **l'objectif de 1,5% de croissance** du Gouvernement apparaît, à date, **difficile à atteindre** : le consensus des analystes voit ainsi la croissance être, respectivement, de 1,3%, 1,2% et 1,4% en 2016, 2017 et 2018.

Selon ce même consensus, **l'inflation** en zone euro s'établirait à 1,3% en 2017 et 1,5% en 2018 – le Fonds Monétaire International se fait moins optimiste, tablant de son côté sur 1,1% et 1,3% respectivement.

D'un point de vue économique, les regards seront tournés principalement vers les répercussions de la politique économique aux Etats-Unis, des élections qui se tiendront au sein de la zone euro et des négociations qui s'annoncent déjà longues et complexes autour du Brexit.

D'autres risques « financiers » sont identifiés : l'évolution des prix du pétrole alors qu'un large accord entre pays producteurs a été trouvé, l'impact d'un dollar fort sur les pays émergents ou encore la solidité du secteur bancaire italien.

Dans ce contexte incertain, **la récente remontée des taux longs d'intérêt pourrait se poursuivre en 2017**.

(Source Finance Active)

LE CONTEXTE LÉGISLATIF

QUE CHANGE LA LOI NOTRe POUR LE BLOC COMMUNAL ?

La loi NOTRe votée en 2015 a modifié la répartition des compétences entre les échelons territoriaux. Les communautés qui exercent des compétences déléguées par leurs communes membres se voient attribuer d'importants transferts entre 2017 et 2020 :

COMPÉTENCES	DATE DU TRANSFERT
Développement économique Promotion du tourisme Collecte et traitements des déchets Accueil des gens du voyage	1 ^{er} janvier 2017
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	1 ^{er} janvier 2018
Eau (distribution et assainissement)	1 ^{er} janvier 2020

LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2017

Le contexte général du PFL 2017 reprend largement le triptyque qui structurait les Lois de finances pour 2015 et 2016 avec ses trois volets désormais devenus coutumiers :

- Baisse des dotations, bien que diminuée de moitié pour le bloc communal pour 2017, elle continuera de peser sur les finances des collectivités locales,
- Renforcement du soutien de l'Etat à l'investissement local (FSIL) afin de compenser partiellement le prélèvement sur les dotations de fonctionnement,
- Renforcement des dotations de péréquation (DSU et DSR) avec une concentration des enveloppes sur les collectivités les plus fragiles en attendant la réforme globale de la DGF finalement reportée.

Gageons que la future loi de finances poursuive l'effort demandé aux collectivités locales.



LA SITUATION FINANCIÈRE DE VITRÉ COMMUNAUTÉ : REFLET D'UNE DYNAMIQUE LOCALE

En 2016, la situation budgétaire de Vitré Communauté a été examinée par la Chambre Régionale des Comptes qui a fait un rapport dont nous pouvons rappeler les conclusions en guise d'introduction à la présentation de la situation financière de la communauté d'agglomération :

- Un territoire où le tissu économique est resté exceptionnellement dynamique et diversifié avec un taux de chômage faible.
- Les risques pris par la collectivité pour mener à bien la politique de développement économique, ont été maîtrisés et n'ont pas altéré sa solvabilité.
- La priorité donnée au développement économique s'est traduite par le maintien d'une pression fiscale faible, la progression des bases d'imposition permettant de préserver une situation financière saine malgré le poids des reversements : avec un endettement réduit et une capacité d'autofinancement stable.
- Sur la période 2011-2014, Vitré Communauté a été en mesure de soutenir un programme d'investissement de 26M€ en préservant un délai de désendettement inférieur à un an sur le budget principal.

DOTATION D'ETAT : LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)

Le pacte de stabilité prévoyait une réduction des concours financiers de l'Etat de 12,5 milliards d'€uros en 2017. **Le PLF 2017 a fixé une moindre contribution du bloc communal ramenant l'enveloppe à 11 milliards d'€uros.** Voici le montant du prélèvement en 2017 pour notre territoire :

	Montant prélèvement 2014	Montant DGF 2014	Montant prélèvement 2017	Montant évalué DGF 2017
46 communes	512 k€	11 184 k€	3 900 k€	7 800 k€
Vitré Communauté	241 k€	7 570 k€	1 800 k€	5 700 k€
Ensemble Intercommunal	753 k€	18 754 k€	5 700 k€	13 500 k€

Le montant moyen du prélèvement représente :

- 33 % du montant de la DGF
- 20 % de la fiscalité
- 30 % de l'autofinancement

PÉRÉQUATION HORIZONTALE : LE FONDS DE PÉRÉQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL (FPIC)

Le FPIC institué en 2012 assure une redistribution des ressources fiscales des ensembles intercommunaux les plus favorisés vers les plus défavorisés.

Toutefois, l'éligibilité à cette enveloppe est conditionnée à l'effort fiscal agrégé du territoire ; en d'autres termes à la pression fiscale exercée sur les ménages d'un ensemble intercommunal donné.

En 2016, la position de bénéficiaire pour notre territoire était menacée. Comme cette recette représente une ressource importante pour l'équilibre des budgets communaux, le conseil communautaire a voté un taux additionnel sur le Foncier Bâti afin de la sauvegarder.

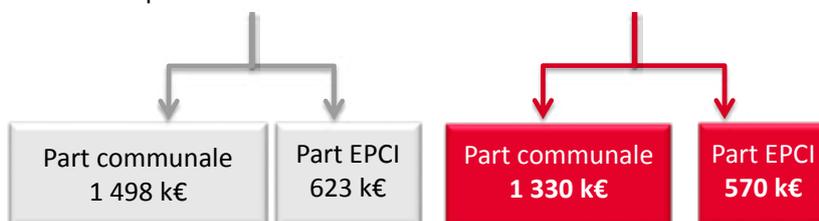
En 2017, le montant de l'enveloppe nationale du fonds n'évolue pas, il est maintenu à **1 milliard d'€uros**.

Toutefois, l'accélération de la rationalisation de la carte intercommunale réduit fortement le nombre de communautés qui passera de 2 065 en 2016 à 1 245 en 2017. Ces mouvements de périmètre impactent la répartition des contributeurs et des bénéficiaires.

Dans l'hypothèse d'une répartition de droit commun de l'enveloppe du FPIC, voici les montants prévisionnels de l'enveloppe 2017 :

FPIC	2016	Montant estimatif 2017	Evolution
Enveloppe nationale	1Md€	1Md€	Maintien
Montant ensemble intercommunal (EI)	2 121k€	1 900 k€	-221 k€ soit -8%

Répartition de droit commun 70% communes – 30% EPCI



Répartition dérogatoire en 2017 ?

Les taux de fiscalité resteront stables en 2017	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	24,40%
Taxe d'Habitation (TH)	10,72%
Foncier Non Bâti (FNB)	2,21%
Foncier Bâti (FB)	1,90 %

La revalorisation des bases de fiscalité directe locale est de 0,4% en 2017. Il était de 0,8% en 2016.
A partir de 2018, la revalorisation sera définie en fonction de l'inflation constatée (et non prévisionnelle).

Les prévisions en matière de recettes fiscales 2017

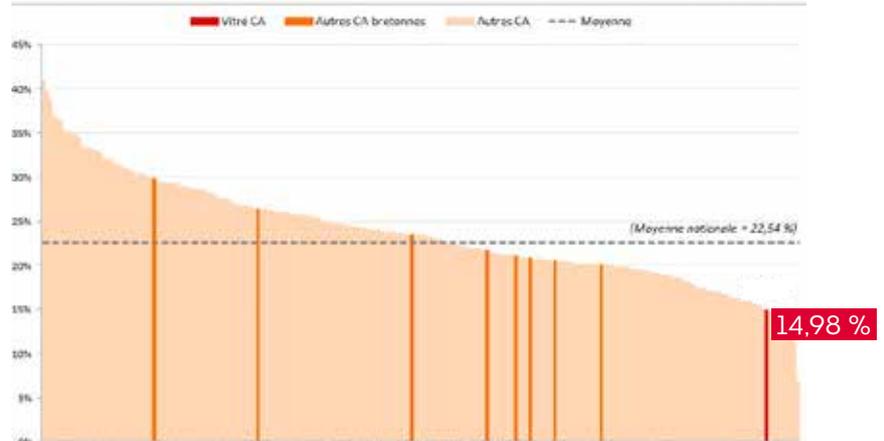
	2016	2017	Evolution	
Cotisation Foncière des Entreprises	9 732k€	9 916k€	184k€	Application du coefficient de revalorisation de +0,4% et évolution des bases de +2,4%
Cotisation Valeur Ajoutée des Entreprises	6 022k€	6 403k€	381k€	Notification prévisionnelle 2017 de +6,3% pour une évolution nationale à + 3,7 %
Taxe Habitation	7 863k€	8 013k€	150k€	Application du coefficient de revalorisation de +0,4% et évolution des bases de +1,5 %
Taxes Foncières	1 606k€	1 636k€	30k€	Application du coefficient de revalorisation de +0,4% et évolution des bases de +1,5 %
IFER	258k€	262k€	4k€	Evolution de + 1,2 %
TASCOM	919k€	930k€	11k€	Evolution de + 1,2 %
Compensations de l'Etat	3 582k€	3 582k€	0k€	Montant figé depuis la réforme de la TP en 2012
TOTAL	29 982k€	30 742k€	760k€	Evolution de +2,9 %

Maintenir une **pression fiscale modérée est une priorité** pour les élus de Vitré Communauté afin de protéger le pouvoir d'achat des familles et maintenir la compétitivité des entreprises.

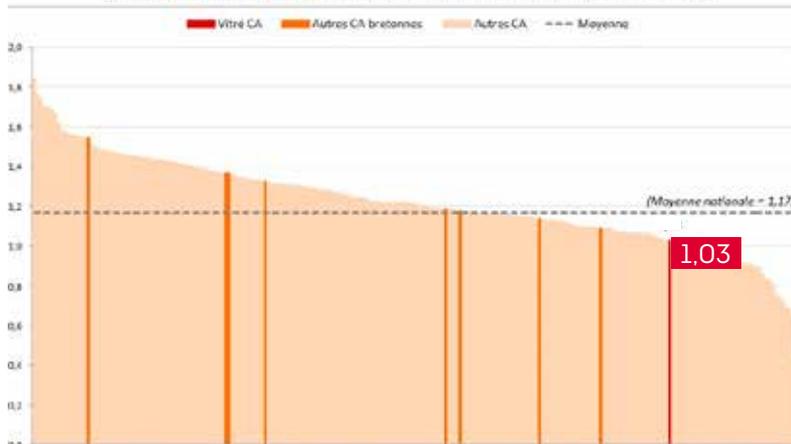
FISCALITÉ MÉNAGES

L'ensemble intercommunal restera le moins imposé des communautés d'agglomérations des régions Bretagne, Pays de Loire et Normandie.

Communautés d'agglomération 2015 – Taux d'imposition moyen consolidé (com.+EPCI) de TFB



Communautés d'agglomération 2015 – Effort fiscal moyen des communes



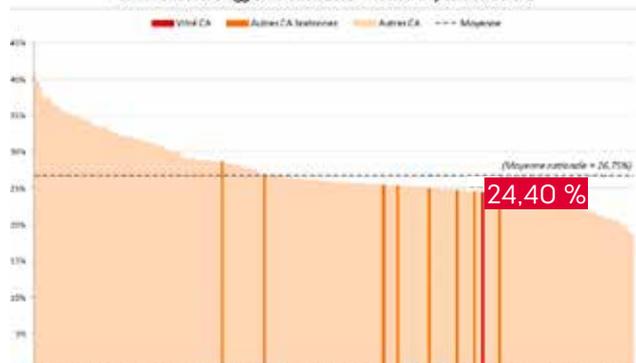
L'effort fiscal est le rapport entre le produit des taxes ménages et le potentiel fiscal. Ce ratio permet d'évaluer la pression fiscale exercée sur les ménages.

FISCALITÉ ENTREPRISES

Communautés d'agglomération 2015 - bases brutes « potentiel fiscal » de CFE par habitant



Communautés d'agglomération 2015 – Taux d'imposition de CFE



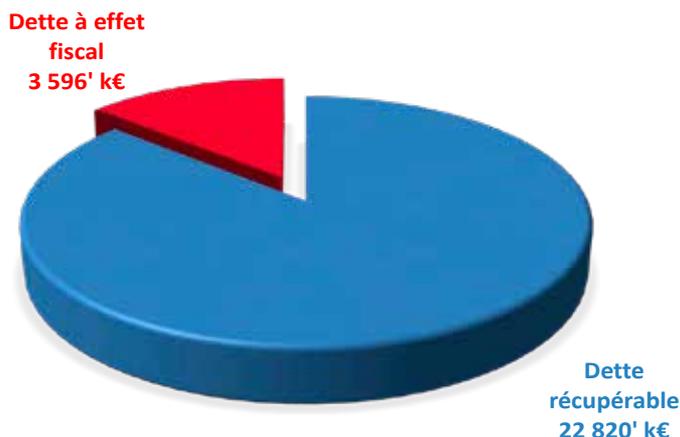
■ Le montant de base CFE par hab. de Vitré Communauté est de 446 € contre 403 € en moyenne. Cet indicateur traduit la **dynamique économique du territoire**.

■ Le taux de CFE 24,40% de Vitré Communauté contre 26,75 % en moyenne. Le positionnement affiche une **pression fiscale contenue**.

2016

Capital restant dû (CRD)
26 416 k€

Taux moyen
2,12 %



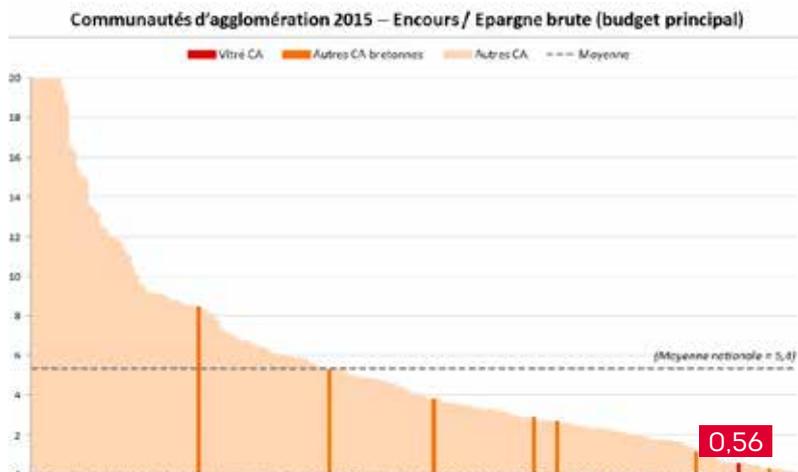
La dette de Vitré Communauté est caractérisée par 86% de dette récupérable c'est-à-dire, que les loyers adossés à ces équipements couvrent l'annuité d'emprunt et 14% à effet fiscal.

DÉLAI DE DÉSENTETTEMET

C'est le ratio qui permet de mesurer en combien d'année une collectivité se désendetterait en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement.

Si nous ne tenons compte que de la dette du budget principal, le délai de désendettement pour Vitré communauté est de **0,56 an**.

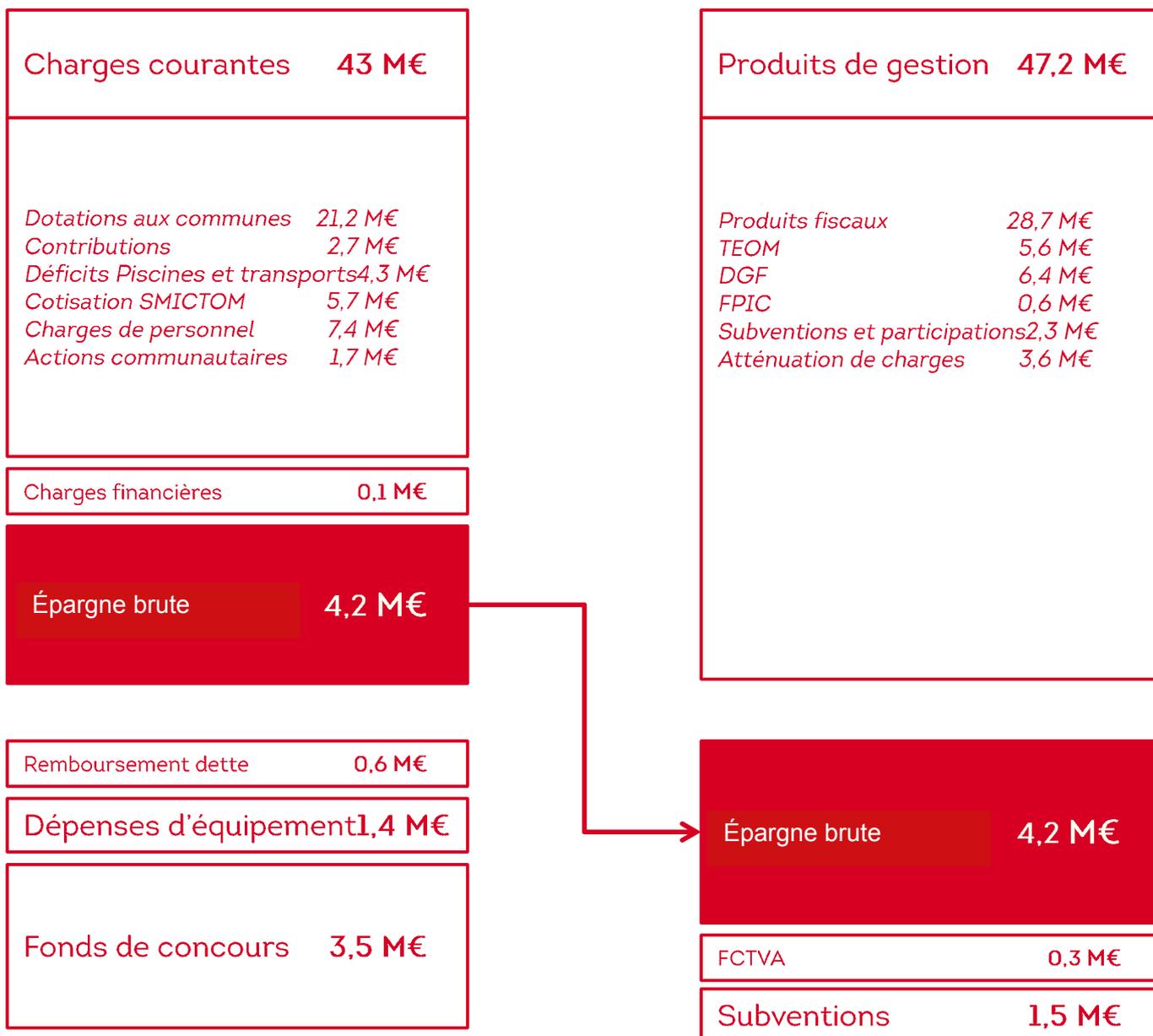
Le délai global de désendettement des budgets consolidés est de 5,9 ans.



RISQUE DE TAUX

L'ensemble des 30 emprunts de Vitré Communauté se situe dans la zone la moins exposée au risque de taux.

LES BUDGETS À INCIDENCE FISCALE
BUDGET PRINCIPAL, BUDGETS ANNEXES TRANSPORTS ET PISCINES



D'après les premiers résultats prévisionnels, Vitré Communauté dégagerait un autofinancement 2016 de plus de **4 millions d'Euros**.

Cet autofinancement a permis à Vitré Communauté de financer sa politique de fonds de concours ambitieuse. En effet, l'agglomération a versé à ses communes membres et aux projets en matière d'habitat 3,5 millions d'Euros de fonds de concours.

L'excédent global de clôture 2016 sera maintenu à son niveau de début d'année, à savoir à 9 millions d'Euros.

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT SOUTENUE ET ADAPTÉE AUX CAPACITÉS BUDGÉTAIRES

Les investissements de Vitré Communauté se répartissent en 3 catégories :

- Une politique de fonds de concours ambitieuse afin d'accompagner les projets structurants communaux.
- Un programme d'investissements conduit par Vitré Communauté afin de développer le territoire.
- L'aménagement des zones d'activités et la construction d'ateliers relais pour favoriser le développement des entreprises sur le territoire. Au 31 décembre 2016, 16 zones économiques étaient communautaires. A compter du 1^{er} janvier 2017, la loi NOTRe a transféré la compétence développement économique à l'intercommunalité.

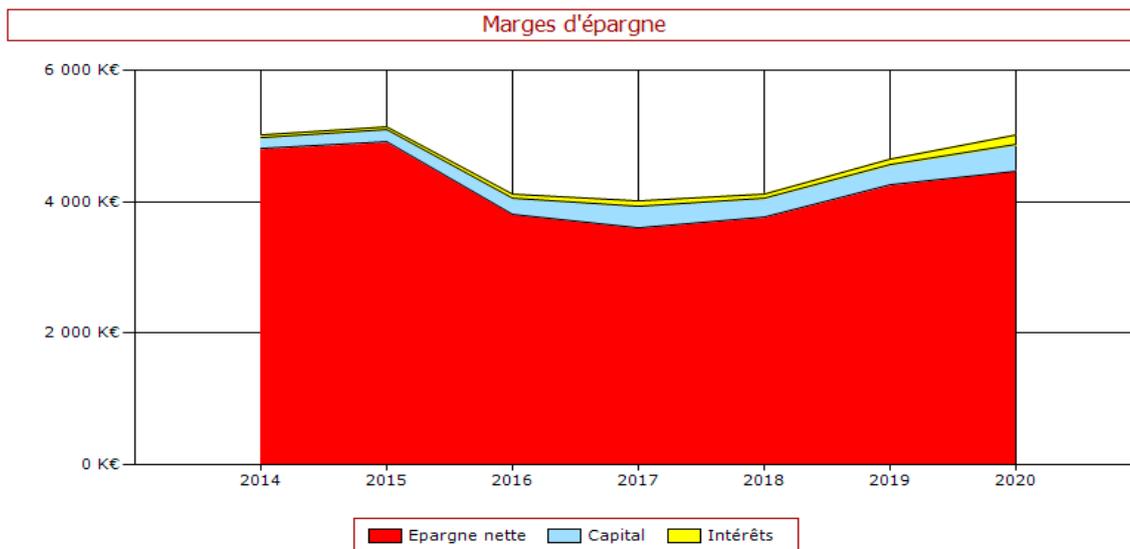
	2017	2018	2019	2020	Montant global
1- Fonds de concours	2 700	2 700	2 700	2 700	10 800
Accompagnement des projets communaux - Fonds de Concours 2014-2020	2 000	2 000	2 000	2 000	8 000
Habitat et derniers commerces	700	700	700	700	2 800
- PLH Soutien à l'accession, à l'investissement et aux travaux dans le parc privé ancien	200	200	200	200	800
- PLH Subvention en faveur du parc locatif social	400	400	400	400	1 600
- Délégation des aides à la pierre parc public	40	40	40	40	160
- Soutien au dernier commerce (de sa catégorie et de la commune)	60	60	60	60	240
2- Opérations structurantes - à incidence fiscale	2 400	9 500	1 800	2 000	15 700
Projets engagés	2 150	2 200	1 800	2 000	8 150
Local Archives - part communautaire	350				350
Schéma et infrastructures numériques - MEGALIS	500	500	600	800	2 400
Renouvellement matériel et entretien du patrimoine	700	700	700	700	2 800
Infrastructures (Voies structurantes, aires de co-voiturage, piste cyclable, déploiement fibre, signalétique...) - Provision	500	500	500	500	2 000
Travaux d'aménagement voie verte - Etude de maîtrise d'oeuvre à la charge du département	100	500			600
Projets en phase d'études	250		7 300		7 550
Siège de Vitré Communauté : locaux dans le cas de la mutualisation					
Equipement nautique d'intérêt communautaire (étude d'opportunité en 2017)	50				
Aménagement base de loisirs - Parking et hébergement	200				
3- Opérations structurantes - sans incidence fiscale (provisions)	4 500	4 500	4 500	4 500	18 000
Réserves foncières - Sans incidence fiscale, les dépenses sont couvertes par les ventes de terrains	2 000	2 000	2 000	2 000	8 000
Développement économique - Sans incidence fiscale, les dépenses sont couvertes par les loyers	2 500	2 500	2 500	2 500	10 000
Total Dépenses d'investissements	9 600	16 700	9 000	9 200	44 500

LES MARGES DE MANOEUVRE FINANCIÈRES

Hypothèse 1 - La CRFP disparaît totalement à compter de 2018

I. CHAÎNE DE L'ÉPARGNE

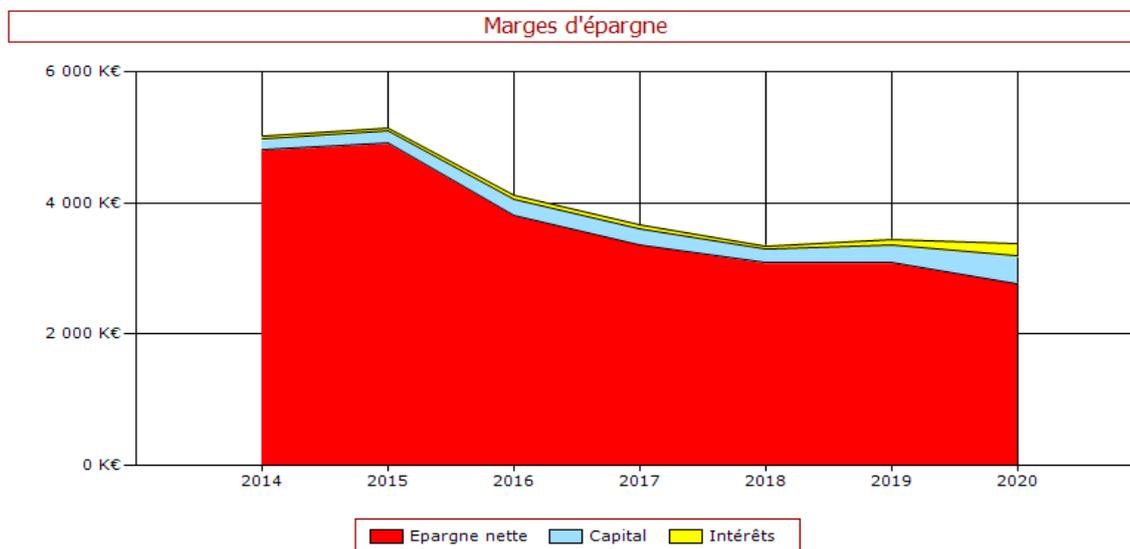
K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution
Produits de fct. courant	46 144	47 171	47 200	47 923	48 655	49 750	50 629	10%
- Charges de fct. courant	41 120	42 022	43 080	43 902	44 528	45 094	45 606	11%
= EPARGNE DE GESTION (EG)	5 024	5 148	4 119	4 017	4 127	4 656	5 023	
- Intérêts	49	46	61	82	75	96	156	
= EPARGNE BRUTE (EB)	4 975	5 102	4 058	3 935	4 053	4 560	4 867	
- Capital	162	187	243	329	283	301	393	
= EPARGNE NETTE (EN)	4 813	4 915	3 814	3 606	3 770	4 259	4 474	



Hypothèse 2 - Un nouvel effort est demandé aux CT avec CRFP de 2Mds par an pendant 5 ans

I. CHAÎNE DE L'ÉPARGNE

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution
Produits de fct. courant	46 144	47 171	47 200	47 923	48 299	49 027	49 533	7%
- Charges de fct. courant	41 120	42 022	43 080	43 902	44 528	45 094	45 606	11%
= EPARGNE DE GESTION (EG)	5 024	5 148	4 119	4 021	3 771	3 933	3 927	
- Intérêts	49	46	61	53	52	96	196	
= EPARGNE BRUTE (EB)	4 976	5 103	4 058	3 967	3 718	3 837	3 731	
- Capital	162	187	243	245	208	262	414	
= EPARGNE NETTE (EN)	4 813	4 915	3 814	3 723	3 510	3 576	3 317	



DEUX AXES STRATEGIQUES DU DOB 2017

A. FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE AFIN DE MAINTENIR SA DYNAMIQUE

- Maintenir un niveau élevé d'investissements pour accompagner le développement des entreprises
- Maintenir l'excellence industrielle en développant le niveau de formation : projet d'un campus des métiers
- Accompagner le développement de nos communes en veillant à l'équilibre rural/urbain
 - Garantir le niveau de redistribution aux communes
 - Accompagner le développement ou le maintien des services et commerces de proximité de notre territoire
 - Rendre attractives les communes de notre territoire en favorisant les études d'aménagement des centres bourgs.
- Développer un territoire à énergie positive pour la croissance verte
- Poursuivre le développement des services à la population à travers les équipements structurants afin d'assurer le bien-être et l'égalité des chances à travers la qualité des services proposés

B. MAINTENIR DES MARGES DE MANŒUVRE FINANCIERES

- Maintenir une pression fiscale modérée pour protéger le pouvoir d'achat des familles et la compétitivité de nos entreprises
- Faire mieux avec moins d'argent public :
 - Maîtriser les dépenses courantes de fonctionnement afin de compenser la baisse des dotations d'Etat et identifier les marges de manœuvre (évaluation du coût des services)
 - Structurer et optimiser les services intercommunaux (mutualisation)
- Prendre en compte l'évolution de l'assujettissement des services des collectivités locales à la TVA
- Cadrage du plan pluriannuel d'investissement (études préalables en mesurant l'opportunité et le fonctionnement induit) en maîtrisant le niveau d'endettement et d'autofinancement

**POURSUIVONS LES INVESTISSEMENTS EN
MAINTENANT NOS MARGES DE MANŒUVRE
FINANCIÈRES**